

LETTRE D'INFORMATIONS COOPÉRATION MONDIALE Mars 2011

Dans cette édition

Tremblement de terre et tsunami au Japon
Forum de l'UNESCO sur la protection sociale en Asie Méridionale
**Programme d'e-learning de l'UNICEF – politiques socio-économiques pour
les droits de l'enfant**
La crise alimentaire continue – analyse de l'UNICEF
De l'UNRISD
28^{ème} Journée Annuelle du Travail Social aux Nations-Unies
Guide gratuit « Comment... » de KnowHowProfit

Tremblement de terre et tsunami au Japon

Les terribles événements destructeurs qui ont eu lieu au Japon ont un impact immédiat et à long terme sur le peuple japonais. Christian Rollet, Président du CIAS, a été en contact avec M. Chikashi Matsuju, Directeur Exécutif de notre membre au Japon – le Comité National Japonais du CIAS. Le CIAS se joint à tant d'autres qui ont exprimé leur soutien et leur sympathie envers les si nombreuses personnes ayant subi des pertes.

Forum de l'UNESCO sur la protection sociale en Asie Méridionale



De gauche à droite : Mme. Bindra Hada, Secrétaire Membre de la Commission Nationale de Planification du Népal ; M. Felix Perera, Ministre des Services Sociaux du Sri Lanka ; Mme. Elizabeth Longworth, Assistante de la Direction Générale des Sciences Sociales et Humaines de Directrice de la Politique de Recherche Sociale de l'UNESCO.

Le CIAS était bien représenté au Forum de l'UNESCO des Ministres d'Asie Méridionale responsables du Développement Social qui s'est tenu en février 2011. Le thème était les politiques de protection sociale en Asie Méridionale. A S Shenoy, Président Régional du CIAS pour l'Asie Méridionale, a présenté l'une des séances sur la protection sociale en Asie

Méridionale. Le Forum était organisé par M. Felix Perera, Ministre des Services Sociaux de la République Socialiste Démocratique du Sri Lanka.

Les ministres ont reconnu, dans leurs déclarations résultant de la réunion, qu'ils étaient « guidés par l'urgence de contrecarrer l'impact dévastateur de la crise mondiale financière et économique, y compris la crise alimentaire, en particulier sur la population pauvre de nos pays ». Dans leur engagement d'action, les ministres ont décidé, entre autres choses, de :

- « S'engager à adopter une approche intégrale en matière de protection sociale, qui comprendrait des mesures de prévention, de protection et d'incitation abordant les risques et les privations individuels comme ceux de la communauté, tout en prenant en compte les systèmes traditionnels d'assistance sociale ;
- Reconnaître le besoin d'étendre le champ d'application et les bénéficiaires de la protection sociale aux groupes les plus négligés et vulnérables de la société, comme les employés informels, les émigrants, les personnes handicapées, les pauvres urbains et autres groupes marginalisés confrontés à la discrimination et à l'exclusion ;
- Porter l'accent sur les initiatives de protection sociale axées sur les enfants, en tant que stratégie effective visant à briser le cycle de pauvreté inter-générationnelle et à réduire les disparités socio-économiques ;
- Développer des capacités institutionnelles et de gouvernance et le degré de préparation dans la fourniture de programmes de protection sociale, et garantir leur surveillance et évaluation périodique ;
- Accorder la priorité aux mesures de protection sociale dans les plans de dépenses nationales ;
- S'efforcer d'évoluer vers une approche universelle, basée sur les droits, sensible aux genres, concernant l'extension de la protection sociale, en apportant une dignité et une voix aux personnes pauvres et vulnérables et en encourageant l'égalité, l'inclusion et la citoyenneté ;
- Faire progresser l'agenda pour un socle de protection sociale en garantissant l'accès universel aux transferts et services sociaux essentiels, adaptés aux contextes spécifiques des pays ;
- Renforcer la coopération régionale entre nos pays concernant l'enrichissement du champ d'investigation et de la portée de la protection sociale... » (Veuillez noter qu'il ne s'agit ici que de quelques recommandations et actions. Vous pouvez consulter l'intégralité de la déclaration au <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001914/191402e.pdf>)



À gauche – Mme. Marina Faetanini, Spécialiste en Sciences Sociales et Humaines du Programme de l’UNESCO basé à Delhi, et responsable de l’organisation du forum des ministres.

À droite - AS Shenoy, Présidente Régionale de l’Asie Méridionale

Programme d’e-learning de l’UNICEF – politiques socio-économiques pour les droits de l’enfant

L’UNICEF et la Fondation pour la recherche Économique (ERF) invitent les personnes intéressées à participer à un nouveau programme d’e-learning centré sur les politiques socio-économiques pour les droits de l’enfant avec équité. Ce cours gratuit, adapté au rythme particulier de chaque élève, est disponible pour tous les partenaires du développement des agences des Nations-Unies, gouvernements, universités et organisations de la société civile.

Description du cours : Le programme est un cours d’introduction aux politiques économiques et sociales visant à promouvoir l’équité et les droits de l’enfant. Les thèmes comprennent : l’approche du développement basée sur les droits de l’homme ; les politiques macro-économiques socialement responsables, y compris les politiques fiscales, monétaires et sur les taux de change ; les politiques sectorielles équitables ; les finances publiques et les budgets sociaux ; la pauvreté multidimensionnelle ; la protection sociale ; l’émigration et le changement climatique.

Le cours en ligne a pour objectif de fournir des arguments reposant sur les preuves et les compétences d’argumentation nécessaires afin de promouvoir l’équité et les droits de l’enfant dans les politiques publiques, dans le contexte des récentes crises économiques et autres événements, y compris les prix élevés des aliments.

Durée du cours : Le cours est auto-dispensé et chaque personne peut le compléter à son propre rythme.

Inscription : Gratuite, afin d’assurer une diffusion maximale. Un test est réalisé au terme de chaque module. Un certificat sera délivré à tous ceux qui auront conclu le cours avec succès.

Visitez policyforchildrights.org pour commencer.

Le cours a été conçu par l'équipe d'ERF dirigée par Jayati Ghosh, Directeur de la Fondation de Recherche Économique, et une équipe de l'UNICEF dirigée par Isabel Ortiz, Directrice adjointe des Politiques et de la Pratique.

La crise alimentaire continue – analyse de l'UNICEF

L'UNICEF attire l'attention sur le nouveau pic des prix alimentaires. En janvier 2011, l'indice international des prix alimentaires a dépassé les niveaux atteints pendant la crise alimentaire de 2007-2008. Les variations extrêmes des prix des produits agricoles menacent non seulement la sécurité alimentaire de millions de personnes, mais aussi la reprise et la stabilité économique des pays en développement. Le document de travail de l'UNICEF « *L'Escalade du Prix des Aliments* », aborde ces enjeux. Le document (i) examine brièvement les causes possibles du pic des prix des aliments qui a démarré au milieu de l'année 2010 ; (ii) analyse les récentes variations des prix alimentaires locaux dans 58 pays en développement en 2010 ; (iii) discute des effets adverses des hausses des prix des aliments sur les foyers ; (iv) présente une rapide révision théorique des réponses des politiques internationales et nationales dans 98 pays en développement dans le contexte d'un cadre politique reposant sur trois piliers – soutien de la consommation, augmentation de la production régulation/gestion des marchés alimentaires ; et (v) lance un appel aux gouvernements nationaux et à la communauté internationale pour appliquer de toute urgence des actions politiques coordonnées.

Le document en conclut que les augmentations des prix des aliments au niveau local dans plus des deux-tiers des pays en développement de l'échantillon lors du second semestre 2010, suivent de près les augmentations connues par les marchés alimentaires mondiaux, à un rythme d'augmentation plus lent, bien que substantiel. Plus important encore, dans l'ensemble, les prix des aliments au niveau national se sont maintenus à un niveau élevé de manière alarmante, comparé aux niveaux précédant la crise 2007-2008 (environ 55 pour-cent plus élevés, en moyenne, en novembre 2010 par rapport à mai 2007) ; ce qui implique que les populations pauvres et vulnérables dans de nombreux pays en développement ont dû faire face constamment aux coûts élevés des aliments.

http://www.unicef.org/socialpolicy/index_57549.html

De l'UNRISD

Prendre soin du personnel soignant : l'État a un rôle à jouer

Les changements survenus dans les structures économiques, sociales et démographiques ont stimulé la croissance de l'emploi dans le domaine de l'assistance au cours des dernières décennies. Tant dans le Nord que dans le Sud, le personnel soignant constitue maintenant un segment important et croissant de la main d'œuvre. La vulnérabilité et l'exploitation de catégories particulières de personnel soignant (comme les employés de maison migrants, les aides soignantes et le personnel soignant les personnes âgées) ont également augmenté. Ces tendances préoccupantes peuvent être attribuées à des mesures de réduction des coûts dans le secteur public et à l'informalisme persistant du marché du travail, ainsi qu'à la dévaluation continue du travail des femmes comme de celui des hommes.

<http://www.unrisd.org/80256B3C005BF3C2/setLanguageCookie?OpenAgent&langcode=en&url=/80256B3C005BE6B5/search/58E1D52E263E1FAEC12578490045925F?OpenDocument>

L'Impôt sur les Transactions Financières : un moyen de réformer l'aide et la protection sociale universelle ?

L'histoire de l'aide montre un rapport inversé entre l'aide, d'une part, et l'espace consacré aux politiques et au niveau de croissance économique des gouvernements récepteurs, d'autre part. C'est-à-dire que lorsque les niveaux d'aide augmentent, davantage de

conditions politiques sont imposées par les gouvernements donateurs aux gouvernements destinataires, ce qui diminue « l'espace consacré aux politiques » ou l'autonomie des gouvernements à concevoir des politiques et à répondre aux priorités des citoyens en la matière.

<http://www.unrisd.org/80256B3C005BF3C2/setLanguageCookie?OpenAgent&langcode=en&url=/80256B3C005BE6B5/search/0BB921B750D03239C125782A00460DED?OpenDocument>

Le premier Sommet Mondial sur la Pauvreté examine les stratégies en matière de pauvreté de la réduction

Yusuf Bangura, coordinateur de recherches de l'UNRISD, s'est exprimé lors du premier Sommet Mondial sur la Pauvreté qui s'est tenu à Johannesburg en janvier. La réunion était organisée par le Brooks World Poverty Institute, le Ralph Bunche Institute pour les Études Internationales au Centre d'Études de l'Université de la Ville de New York, et par le Centre CUTS pour le Commerce International, l'Économie et l'Environnement (CITEE). L'objectif principal consiste à évaluer le rôle des institutions mondiales en matière de réduction de la pauvreté.

<http://www.unrisd.org/80256B3C005BF3C2/setLanguageCookie?OpenAgent&langcode=en&url=/80256B3C005BE6B5/search/132D0887051DDA70C1257829003BEE0E?OpenDocument>

28^{ème} Journée Annuelle du Travail Social aux Nations-Unies

La 28^{ème} Journée Annuelle du Travail Social aux Nations-Unies a eu lieu le 28 mars 2011. Le thème était « Promotion des Droits de l'Homme au moyen du Travail Social et du Bien-être Social ». Avant la Journée des Nations-Unies, une [Conférence Mondiale des Étudiants dans le domaine du Travail Social](#) s'est tenue. La Journée du Travail Social aux Nations-Unies est un point de rencontre pour les personnes dans le monde qui travaillent pour faire la différence. Cela fait 27 ans que les étudiants, professionnels et éducateurs se réunissent aux Nations-Unies pour en apprendre davantage à propos des Nations-Unies, des projets innovants et des questions liées au Travail Social International, ainsi que du rôle primordial joué par le Travail Social sur la scène internationale.

<http://bluehawk.monmouth.edu/swork/UN/>

Guide gratuit « Comment... » de KnowHowProfit

Une plate-forme « wiki » de micro bénévolat récemment ouverte lance un appel à tous ceux qui travaillent dans le secteur pour partager quelque chose qu'ils connaissent en participant à la rédaction ou à l'édition du guide « Comment... ».

<http://www.knowhownonprofit.org/>

Le contenu de cette Lettre d'informations Mondiale peut être librement reproduit ou cité, sous réserve que la source en soit mentionnée. Les opinions ici exprimées ne reflètent pas nécessairement la politique du CIAS

Rédacteur de la Lettre d'Information : Denys Correll, Directeur Exécutif.

P.O Box 28957

Kampala Ouganda

Tél. : +256 414 32 11 50

Site web www.icsw.org E-mail : icsw@icsw.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations, merci de cliquer '[ici](#)' en nous communiquant votre nom et adresse mail.